

**COMPTE -RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUIN 2017**

Le Conseil se réunit sur convocation du 23 Juin 2017 ; l'affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (18 présents et 1 pouvoir).

La séance est ouverte.

Approbation du compte-rendu de la séance du 19 Juin 2017.



**ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS
EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

En vue de l'élection des sénateurs ayant lieu le 24 Septembre 2017, les Conseils Municipaux sont tenus d'élire leurs délégués et suppléants, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Conformément au Code Electoral, les conseillers de SAINT-OFFENGE doivent élire 3 délégués et 3 suppléants.

Messieurs Bernard GELLOZ, Daniel DE MEDTS et Christophe PAPIN sont élus délégués titulaires, par 19 voix.
Messieurs Jean-Marc GRELLIER, Laurent TRANCHANT et Madame Nadine CAROLI sont élus délégués suppléants, par 18 voix.

INFORMATIONS SECRETARIAT

Recensement citoyen

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en Juillet, Août, Septembre 2001 doivent se faire recenser en Mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir de la carte d'identité du jeune, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Fait à Saint-Offenge,
le 03 Juillet 2017
Bernard GELLOZ,
Maire.

